



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

## CONSEIL ET EXPERTISE TECHNOLOGIQUES – U2

SESSION 2017

---

**Durée : 4H00**  
**Coefficient : 6**

---

### **Matériel autorisé.**

- Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique sous réserve que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante conformément à la circulaire n°99-186 du 16/11/1999.

### **Tout autre matériel est interdit.**

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.**

**Le sujet comporte 21 pages, numérotées de 1/21 à 21/21.**

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>	<b>Session 2017</b>
<b>U2 – Conseil et expertise technologiques</b>	<b>Code : ESE2CET</b>

## RÉSIDENCE HABITAT JEUNES « LES MIRABELLES ».

La résidence Habitat Jeunes « Les Mirabelles », gérée par une association loi 1901, propose 31 logements meublés indépendants de type studio, T1 et T1 bis. Elle accueille des jeunes de 16 à 25 ans s'inscrivant dans une démarche de projet professionnel (apprentis, stagiaires, chercheurs d'emploi indemnisés, premier emploi, etc.).

La résidence propose de nombreux services (cafétéria, laverie, salle de sport, salle de détente) et des activités permanentes et ponctuelles (soirées, expositions, ateliers, etc.). Des aides administratives et un accompagnement à la gestion du budget sont par ailleurs proposés aux résidents. Chaque jeune verse une redevance mensuelle qui couvre le loyer, les charges locatives, l'accès Internet, les animations et l'accompagnement individuel.

Technicien(ne) Supérieur(e) en Économie Sociale Familiale (TS ESF) employé(e) par la structure, vous êtes en charge des aides administratives individuelles et de la conception des activités communes en lien avec la vie quotidienne. Polyvalent(e), vous intervenez également dans la gestion de la résidence et des logements ; vous êtes notamment en charge de l'actualisation régulière du livret d'accueil destiné aux nouveaux résidents. Suite à des plaintes de résidents liées au bruit dans les locaux, vous êtes sollicité(e) par votre direction.

### 1. Sensibilisation aux dangers du bruit.

Vous constatez que beaucoup de jeunes écoutent dans la résidence de la musique à l'aide d'un casque ou d'enceintes à des volumes sonores élevés. Vous souhaitez sensibiliser les résidents aux conséquences d'une exposition régulière à des sons de forte intensité. Vous envisagez de réaliser une information sur cette thématique et, à cette fin, vous mobilisez vos connaissances.

- 1.1. Expliquez les raisons pour lesquelles l'exposition régulière à des sons de niveau important peut réduire à terme l'acuité auditive.
- 1.2. Citez d'autres conséquences d'une exposition régulière au bruit.
- 1.3. Proposez quelques conseils visant à limiter ces risques afin de les intégrer au livret d'accueil des résidents.

## **2. Proposition de solutions techniques aux nuisances sonores.**

Les résidents habitant les logements voisins des parties communes (laverie, cafétéria, salle de détente, etc.) déplorent des bruits importants provenant des équipements et du comportement des résidents. Une rénovation des locaux est envisagée. Vous êtes chargé(e) de mener l'étude technique afin de proposer les solutions à ce problème de nuisances sonores.

- 2.1.** Proposez au directeur les solutions techniques adaptées aux types de bruit posant problème dans les locaux de la résidence.

Justifiez.

La décision a été prise de doubler les cloisons des parties communes pour limiter le bruit transmis aux chambres voisines. Vous avez présélectionné trois isolants (**annexe 3**).

- 2.2.** Présentez les intérêts et les limites de ces différents isolants.

## **3. Choix d'un appareil électroménager.**

Vous proposez à la direction le remplacement des appareils vétustes et bruyants de la laverie par le modèle présenté **en annexe 4**. Vous décidez de profiter du changement de ces appareils pour planifier une réunion d'information à destination des jeunes de la résidence sur la thématique du choix d'un appareil électroménager. Votre objectif est de les préparer à leur future autonomie.

- 3.1.** Présentez l'intérêt de chacune des informations présentes sur l'étiquette énergie d'un lave-linge.

- 3.2.** Expliquez à quoi correspond l'éco-participation incluse dans le prix des appareils électroménagers.

## **4. Prévention des risques liés à la consommation de boissons alcoolisées.**

Il s'avère, par ailleurs, que les nuisances sonores découlent également d'une problématique sous-jacente d'alcoolisation chez certains jeunes le week-end. Afin de remédier à une telle situation, vous contactez une professionnelle de l'antenne départementale de l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) pour préparer conjointement une intervention sur les comportements à risque liés à la consommation de boissons alcoolisées.

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>	<b>Session 2017</b>
<b>U2 – Conseil et expertise technologiques</b>	<b>Code : ESE2CET</b>

Afin de mener cette action, vous effectuez une recherche documentaire.

**4.1.1.** Rappelez les principes généraux de la transmission synaptique.

**4.1.2.** Précisez les raisons physiologiques de l'effet désinhibiteur de l'alcool.

La professionnelle de l'ANPAA vous propose de réaliser, à la fin de l'intervention, un atelier cocktail sans alcool et vous demande votre avis quant à la pertinence du cocktail envisagé (**annexe 7**).

**4.2.1.** L'apport en sucre simple ne devant pas dépasser 10 % de la RET (Ration Énergétique Totale) journalière d'un jeune adulte, justifiez pourquoi le recours à de telles boissons ne peut être qu'occasionnel.

**4.2.2.** Argumentez toutefois sur la pertinence de l'utilisation de ce type de boissons dans le cadre de tels ateliers.

L'atelier cocktail sans alcool sera intégré au programme d'une journée entière de sensibilisation auprès des résidents afin de diminuer ce type de conduite addictive. Le budget de toute action collective devant faire l'objet d'un vote en assemblée générale, vous avez collecté des données chiffrées (**annexe 8**).

**4.3.** Établissez le budget prévisionnel de cette action collective. Justifiez les calculs.

## **5. Contrat de travail et choix de crédit.**

Un des résidents, M. MARTAUX, 18 ans, vient de trouver un emploi comme vendeur dans une enseigne de bricolage. Embauché sur un contrat de travail à durée déterminée, sa nouvelle situation lui occasionne un certain nombre de dépenses dont l'acquisition d'un véhicule pour se rendre au travail. M. MARTAUX vous soumet deux problématiques : d'une part, l'analyse de certains points de son contrat de travail, d'autre part le financement de son futur véhicule.

M. MARTAUX vous a apporté son contrat de travail (**annexe 9**) afin que vous lui apportiez un certain nombre d'éclaircissements. Il s'interroge sur la validité de certaines clauses de son contrat de travail.

**5.1.1.** Apportez des réponses justifiées à cette interrogation de M. MARTAUX.

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>	<b>Session 2017</b>
<b>U2 – Conseil et expertise technologiques</b>	<b>Code : ESE2CET</b>

M. MARTAUX s'interroge également sur les documents qui doivent lui être remis à la fin du contrat.

**5.1.2.** Citez les documents en question.

Afin de financer l'achat d'un véhicule d'occasion, M. MARTAUX a l'intention de souscrire un crédit. Vous disposez de l'état de ses ressources et de ses dépenses (**annexe 10**). Il vous remet deux offres publicitaires d'un organisme financier (**annexe 11**) et souhaiterait connaître les spécificités des deux crédits proposés dans ces offres ainsi que la solution de financement adaptée à son budget.

**5.2.1.** Présentez les principes de fonctionnement des deux formes de crédit proposées dans ces offres.

**5.2.2.** Parmi ces deux offres et pour un besoin de financement estimé à 3 000 €, proposez de façon argumentée à M. MARTAUX une solution de financement (hors assurances) adaptée à son budget.

**BARÈME.**

**Question 1 : 2,5 points.**

**Question 2 : 4,5 points.**

**Question 3 : 2,5 points.**

**Question 4 : 5 points.**

**Question 5 : 5,5 points.**

**Le jury se réserve le droit de pénaliser de 0 à 2 points toutes copies dont la présentation, la syntaxe et l'orthographe présenteraient des insuffisances graves.**

## **ANNEXES.**

**Annexe 1** – L'exposition à de forts niveaux sonores chez les adolescents et jeunes adultes.

Extrait de la plaquette « **Écouter sans risque** ». **Organisation Mondiale de la Santé** [site internet]. Disponible sur <http://www.who.int> (consulté le 14/09/2016).

**Annexe 2** – Les différentes nuances de bruit dans un logement.

Extrait du guide « **Isoler son logement du bruit** ». **Ademe**, 2014. Page 3.

**Annexe 3** – Caractéristiques des trois isolants phoniques pré-sélectionnés pour les cloisons des parties communes.

**Castorama** [site internet]. Disponible sur : <http://www.castorama.fr> (consulté le 02/09/2016).

**Annexe 4** – Caractéristiques du nouveau lave-linge pour la laverie.

**Darty** [site internet]. Disponible sur : <http://www.darty.com> (consulté le 02/09/2016).

**Annexe 5** – Effets désinhibants de l'alcool.

**Science et vie** [site internet]. Disponible sur <http://www.science-et-vie.com> (consulté le 15/09/2016).

**Annexe 6** – Étiquette et données nutritionnelles des ingrédients du cocktail « Virgin Tequila Sunrise ».

Étiquettes d'un sirop MONIN saveur Tequila et d'un jus d'orange TROPICANA. Données nutritionnelles : **ANSES** [site internet]. Disponible sur <http://pro.anses.fr> (consulté le 14/09/2016).

**Annexe 7** – Exemple de recette de cocktail sans alcool proposé.

**MONIN** [site internet]. Disponible sur : <http://www.monin.com> (consulté le 14/09/2016).

**Annexe 8** – Programme, charges et recettes prévisionnelles de la journée de sensibilisation.

**Annexe 9** – Contrat de travail de M. MARTAUX.

**Annexe 10** – État des ressources et dépenses de M. MARTAUX.

**Annexe 11** – Offres de prêt n°1 et n°2.

## Annexe 1 –

### **L'exposition à de forts niveaux sonores chez les adolescents et jeunes adultes.**

Source - Extrait de la plaquette « *Écouter sans risque* ». *Organisation Mondiale de la Santé*.  
[site internet]. Disponible sur <http://www.who.int> (consulté le 14/09/2016).



#### *Écouter sans risque*

Journée internationale de l'audition - 3 mars 2015

#### **Les sujets de préoccupation**

L'exposition de plus en plus fréquente à des niveaux sonores élevés dans des lieux de loisirs comme les boîtes de nuit, discothèques, bars et cafés, cinémas, concerts, événements sportifs et même aux cours de fitness suscite des préoccupations croissantes.

Avec la popularisation des nouvelles technologies, des appareils comme les lecteurs de musique sont souvent écoutés pendant des périodes prolongées à des volumes sonores excessifs. Les personnes qui participent régulièrement à ce genre d'activités courent un risque grave de perte auditive irréversible.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime que 1,1 milliard de jeunes à travers le monde pourraient courir un risque de perte auditive due à des habitudes d'écoute dangereuses. Plus de 43 millions de personnes de 12 à 35 ans souffrent d'une perte auditive invalidante due à différentes causes.

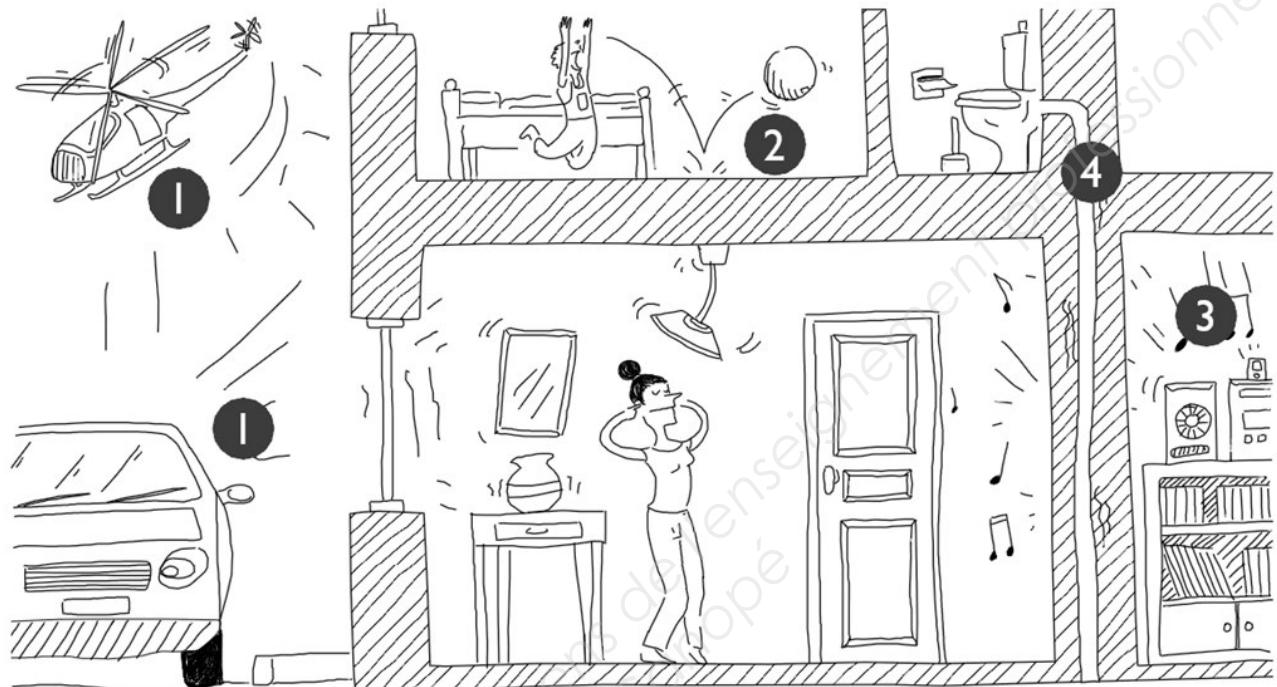
Chez les adolescents et jeunes adultes de 12 à 35 ans des pays à revenu moyen ou intermédiaire:

- près de 50% écoutent leurs appareils audio personnel tels que les lecteurs MP3 et les smartphones à un niveau sonore dangereux;
- près de 40% sont exposés à des niveaux sonores potentiellement traumatisants dans les boîtes de nuit, les discothèques et les bars.

## Annexe 2 –

### Les différentes nuances de bruit dans un logement.

Source - Extrait du guide « *Isoler son logement du bruit* ». Ademe, 2014. Page 3.



### Les différentes nuances de bruits

1 Bruits aériens extérieurs

2 Bruits de chocs

3 Bruits aériens intérieurs

4 Bruits d'équipements

### **Annexe 3 – Caractéristiques des trois isolants phoniques pré-sélectionnés pour les cloisons des parties communes.**

Source - **Castorama** [site internet]. Disponible sur : <http://www.castorama.fr> (consulté le 02/09/2016).

<p><b>Plaque de plâtre Placo® Phonique BA13</b> ép.12,5 mm.</p> <p><b>PRIX :</b> 7,30 € / m<sup>2</sup>.</p> <p>Dimensions d'une plaque : L. 2,5 x larg. 0,6 m.</p> <p>Épaisseur : 12,5 mm.</p> <p>Poids : 18 kg.</p> <p>Surface couverte : 1,5 m<sup>2</sup>.</p> <p>Résistance thermique R : 0,04 m<sup>2</sup> K/W.</p> <p>Conductivité thermique λ : 0,066 W/mK.</p> <p>Correction acoustique aw : 0,40.</p> <p>Affaiblissement acoustique Rw : 3 dB.</p> <p>Émissions dans l'air intérieur (C.O.V.) : A+.</p> <p><b>Descriptif</b> - Facile à poser, cette plaque de plâtre permet de diviser le bruit par 2. Idéal pour les chambres d'enfant !</p> <p>Placo® Phonique est un panneau acoustique s'adaptant à tous les types d'ouvrages : cloisons, plafonds ou encore, doublages sur ossatures. Elle se reconnaît aisément grâce à son parement de couleur bleue.</p> <p>Bords amincis.</p> <p><b>Le + :</b> la plaque Placo® Phonique s'adapte à tous les ouvrages en neuf comme en rénovation sans changement de mise en œuvre, ni accessoire spécifique.</p> <p><b>Conseils d'utilisation</b> : plaques à visser sur ossature métallique. Traitement des joints avec bande et enduit.</p> 	<p><b>Panneau isolant laine de coton Métisse®</b> ép.50 mm.</p> <p><b>PRIX :</b> 6,90 € / m<sup>2</sup>.</p> <p>Dimensions d'un rouleau : L.1,2 x larg. 0,6 m.</p> <p>Épaisseur : 50 mm.</p> <p>Poids : 0,9 kg.</p> <p>Surface couverte : 0,72 m<sup>2</sup>.</p> <p>Résistance thermique R : 1,28 m<sup>2</sup> K/W.</p> <p>Conductivité thermique λ : 0,039 W/mK.</p> <p>Correction acoustique aw : 0,85.</p> <p>Affaiblissement acoustique Rw : 42 dB.</p> <p>Émissions dans l'air intérieur (C.O.V.) : A+.</p> <p><b>Descriptif</b> - Le panneau Métisse® est particulièrement adapté à la pose en rampants ou en murs et en couches croisées. Son excellent coefficient d'isolation thermique permet d'optimiser l'isolation en sous-toitures, combles, planchers ou murs. Des propriétés acoustiques exceptionnelles grâce à ses fibres en coton recyclé. Idéal pour réaliser une cloison phonique avec du simple BA13 (affaiblissement de - 42dB pour une cloison 72 / 48).</p> <p>Pose facile, rapide et sans irritation.</p> <p><b>Le + :</b> issu du recyclage de textiles sans seconde-vie collectés par Le Relais.</p> <p><b>Conseils d'utilisation</b> : se coupe avec une lame lisse. Pose par doublage des murs avec des rails de 48 mm.</p> <p><b>Mentions légales</b> : éligible au crédit d'impôt (CITE) et au Certificat d'Économies d'Énergie (CEE) uniquement en pose murale multicouche pour une épaisseur totale de 150 mm.</p> <p>Produit posé et facturé par Castorama ou tout autre professionnel qualifié RGE. Voir toutes les conditions d'éligibilités sur : <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a>.</p> 
---	---

### Annexe 3 (suite).

#### *Panneau isolant Noma® Phone roll*

ép. 5,5 mm.

**PRIX : 21,74 € / m<sup>2</sup>.**

Dimensions d'un rouleau : L. 2,5 x larg. 0,5 m.

Épaisseur : 5,5 mm.

Poids : 1,5 kg.

Surface couverte : 1,25 m<sup>2</sup>.

Résistance thermique R : 0,13 m<sup>2</sup> K/W.

Conductivité thermique λ : 0,042 W/mK.

Correction acoustique aw : 0,25.

Affaiblissement acoustique Rw : 2 dB.

Émissions dans l'air intérieur (COV) : A+.

**Descriptif** - Absorbant acoustique en mousse de polyuréthane et support papier.

Noma Phone peut être utilisé pour l'absorption acoustique et l'isolation thermique (protection contre l'humidité et les condensations).

Absorbe les bruits, amortit davantage les fréquences élevées : 36 % de coefficient d'absorption à une fréquence de 6 300 Hz. Isole aussi bien que 100 mm de ciment.

**Le + :** permet la pose immédiate de papier peints légers.

**Conseils d'utilisation** : le support doit être propre, sec, exempt de poussières et de taches de graisse.

Dérouler Noma® Phone 24 heures avant la pose.

Appliquer Noma® Coll CP sur le mur au moyen d'une spatule crantée, poser un premier lé de Noma® Phone côté mousse orienté vers le mur et les lés suivants bord à bord.



## Annexe 4 –

### Caractéristiques du nouveau lave-linge pour la laverie.

Source - **Darty** [site internet]. Disponible sur : <http://www.darty.com> (consulté le 02/09/2016).

<b>Lave linge hublot</b> <b>ELECTROLUX EWF1496 GZ1 STEAM CARE</b>	
Dimensions : l 60 x p 60,5 x h 85 cm	
Poids : 76,3 kg	
	<p><b>Prix :</b> 499,00 € <b>Dont 7 € d'éco-part.</b> <b>DEEE.</b></p> <p>Un lavage tout en douceur ! Cette grande machine à laver blanche avec hublot silver et poignée blanche bénéficie d'une capacité de 9 kg. Idéal pour les familles nombreuses !</p> <p>De plus, elle est dotée de la fonction vapeur : idéale pour défroisser le linge et permet de réduire de 50 % le temps de repassage. [...]</p> <p>Moteur Inverter à induction : des performances optimales à tous les niveaux, très silencieux. [...]</p> <p>Programmez la mise en marche de l'appareil à l'avance afin de bénéficier des tarifs « heures creuses » grâce au départ différé. Afin de gérer au mieux votre temps, elle possède l'affichage du temps restant.</p> <p>Grand écran LCD : permet une navigation intuitive et des informations complètes. Manette rétro-éclairées.</p> <p>Lavez votre linge en toute sécurité avec la sécurité enfant, l'anti-balourd électronique.</p> <p>Garantie vendeur 2 ans (pièces, main d'œuvre et déplacements).</p> <p>Disponibilité pièces détachées : 10 ans.</p>
<p><b>Étiquette énergie du lave-linge.</b></p>	

## Annexe 5 –

### **Effets désinhibants de l'alcool.**

Source - **Science et vie** [site internet]. Disponible sur <http://www.science-et-vie.com> (consulté le 15/09/2016).

#### **L'alcool agit sur plusieurs processus neurochimiques conjointement**

**Il est encore difficile de dresser un schéma complet de ce mécanisme car l'alcool (éthanol) est une petite molécule qui, à la différence des autres drogues, n'agit pas sur une seule cible, mais sur de nombreux récepteurs neuronaux, ces capteurs par lesquels les neurones communiquent entre eux ...**

#### **L'alcool neutralise l'action de deux neuromodulateurs essentiels.**

Au niveau des neurones, l'effet désinhibiteur de l'alcool peut s'expliquer, du moins en partie, par le fait qu'il neutralise l'action de deux neuromodulateurs essentiels à la perception de l'environnement et au maintien de la vigilance : la noradrénaline et la sérotonine. « En se fixant sur les récepteurs du GABA (le principal neurotransmetteur du système nerveux encéphalique), l'alcool exerce une activité inhibitrice sur la noradrénaline et la sérotonine, et en perturbe la sécrétion », explique le neurobiologiste Jean-Pol TASSIN. « Or, la noradrénaline permet justement d'être réactif face à un danger ». Quant à la sérotonine, elle joue un rôle important dans l'émotivité et l'humeur.

#### **Et il favorise la sécrétion de « morphines endogènes ».**

De plus, l'alcool favorise la sécrétion de « morphines endogènes » qui se lient à d'autres récepteurs ayant eux aussi une action inhibitrice. Mais surtout, l'éthanol a pour effet de booster la libération de dopamine, impliquée dans le système de récompense et d'addiction, qui va provoquer un effet plaisant, parfois jusqu'à l'euphorie. Désinhibé, euphorisé, le consommateur peut ressentir une sensation de toute-puissance ... alors que ses systèmes de vigilance sont affaiblis. Et tel est bien le risque que constitue l'alcool, au volant ou ailleurs : on se sent sûr de soi alors que la vigilance est moindre !

## Annexe 6 – Étiquettes et données nutritionnelles des ingrédients du cocktail

### « Virgin Tequila Sunrise ».

Sources - Étiquettes d'un sirop MONIN saveur Tequila et d'un jus d'orange TROPICANA.

Données nutritionnelles disponibles sur <https://pro.anses.fr> (consulté le 14/09/2016).

#### Étiquette d'un sirop saveur tequila.

<p><b>Sirop saveur Tequila</b></p> <p>Ingrédients : sucre, eau, jus concentré de citron, arôme. Contient de l'extrait d'agave.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Données nutritionnelles pour 100 mL</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur énergétique</td><td>326 kcal-1361 kJ</td></tr> <tr> <td>Matières grasses</td><td>0 g</td></tr> <tr> <td>Dont acides gras saturés</td><td>0 g</td></tr> <tr> <td>Glucides</td><td>80,6 g</td></tr> <tr> <td>Dont sucres</td><td>80,6 g</td></tr> <tr> <td>Protéines</td><td>0 g</td></tr> <tr> <td>Sel</td><td>0,01 g</td></tr> </tbody> </table>	Données nutritionnelles pour 100 mL		Valeur énergétique	326 kcal-1361 kJ	Matières grasses	0 g	Dont acides gras saturés	0 g	Glucides	80,6 g	Dont sucres	80,6 g	Protéines	0 g	Sel	0,01 g	
Données nutritionnelles pour 100 mL																	
Valeur énergétique	326 kcal-1361 kJ																
Matières grasses	0 g																
Dont acides gras saturés	0 g																
Glucides	80,6 g																
Dont sucres	80,6 g																
Protéines	0 g																
Sel	0,01 g																

#### Étiquette d'un jus d'orange.

<p><b>Ingédient : Jus d'orange.</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>APPORTS NUTRITIONNELS</th><th>POUR 100ml</th><th>POUR 200ml</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeur énergétique</td><td>198 kJ (47 kcal)</td><td>396 kJ (94 kcal)</td></tr> <tr> <td>Protéines</td><td>0,8g</td><td>1,6g</td></tr> <tr> <td>Glucides</td><td>10g</td><td>20g</td></tr> <tr> <td>dont sucres*</td><td>10g</td><td>20g</td></tr> <tr> <td>Lipides</td><td>0g</td><td>0g</td></tr> <tr> <td>dont saturés</td><td>0g</td><td>0g</td></tr> <tr> <td>Fibres</td><td>0,5g</td><td>1g</td></tr> <tr> <td>Sodium</td><td>0g</td><td>0g</td></tr> <tr> <td>Vitamine C</td><td>30mg= 50% AJR<sup>(1)</sup></td><td>60mg= 100% AJR<sup>(1)</sup></td></tr> </tbody> </table> <p>(1)Apports Journaliers Recommandés</p>	APPORTS NUTRITIONNELS	POUR 100ml	POUR 200ml	Valeur énergétique	198 kJ (47 kcal)	396 kJ (94 kcal)	Protéines	0,8g	1,6g	Glucides	10g	20g	dont sucres*	10g	20g	Lipides	0g	0g	dont saturés	0g	0g	Fibres	0,5g	1g	Sodium	0g	0g	Vitamine C	30mg= 50% AJR <sup>(1)</sup>	60mg= 100% AJR <sup>(1)</sup>	
APPORTS NUTRITIONNELS	POUR 100ml	POUR 200ml																													
Valeur énergétique	198 kJ (47 kcal)	396 kJ (94 kcal)																													
Protéines	0,8g	1,6g																													
Glucides	10g	20g																													
dont sucres*	10g	20g																													
Lipides	0g	0g																													
dont saturés	0g	0g																													
Fibres	0,5g	1g																													
Sodium	0g	0g																													
Vitamine C	30mg= 50% AJR <sup>(1)</sup>	60mg= 100% AJR <sup>(1)</sup>																													

#### Données nutritionnelles d'un sirop de grenadine.

<b>Données nutritionnelles pour 100 mL</b>	
<b>Valeur énergétique</b>	292 kcal-1241 kJ
<b>Glucides</b>	73 g
<b>Lipides</b>	<0,1 g

#### Données nutritionnelles d'un jus de citron vert.

<b>Données nutritionnelles pour 100 mL</b>	
<b>Valeur énergétique</b>	104 kJ
<b>Glucides</b>	6 g
<b>Lipides</b>	0,2 g

## Annexe 7 –

### **Exemple de recette de cocktail sans alcool proposé**

Source - **MONIN**. Disponible sur : <https://www.monin.com> (consulté le 14/09/2016).



#### VIRGIN TEQUILA-SUNRISE :

##### Produit(s) MONIN utilisé(s) :

Sirop Saveur Tequila 70 cl

Sirop Grenadine 70 cl

##### Ingrédients

30 ml Sirop Saveur Tequila

10 ml Sirop de Grenadine

10 ml jus de citron vert

130 ml jus d'orange

##### Préparation

Verser tous les ingrédients dans un shaker rempli de glaçons. Shaker vigoureusement. Verser dans un verre. Servir.

## **Annexe 8 –**

### **Programme, charges et recettes prévisionnelles de la journée de sensibilisation.**

#### **PROGRAMME**

##### **10 h – 12 h : projection d'un film suivi d'un débat.**

Animation : le / la TS ESF et l'intervenant(e) de l'ANPAA.

Participants : 8 résidents.

##### **12 h – 13 h 30 : repas pris en commun au restaurant de la résidence Habitat Jeunes.**

##### **13 h 30 – 15 h 30 : atelier de fabrication de cocktail sans alcool suivi d'un temps de discussion.**

Animation : la TS ESF et l'intervenante de l'ANPAA.

Participants : 8 résidents.

#### **CHARGES PRÉVISIONNELLES**

##### **Rémunérations.**

TS ESF : montant horaire brut : 10,64 € ; Charges sociales employeurs : 42 %.

Intervenante extérieur : 360 € pour 4 heures d'intervention.

##### **Restauration.**

Prix du déjeuner : 5 € par résident / 8 € par professionnel (TS ESF et intervenant(e)).

##### **Achat de matériel.**

10 shakers - Prix à l'unité : 11,90 €.

##### **Achat des ingrédients.**

Ingrédients <i>(quantités estimées pour la réalisation des 2 recettes de cocktail et pour 9 personnes)</i>	Coût
Sirop saveur téquila	3,47 €
Sirop grenadine	2,27 €
Jus de citron vert	0,93 €
Jus d'orange	3,68 €
Sirop saveur mojito mint	2,31 €
Sirop saveur rhum	1,16 €
Jus de mangue	2,63 €
Feuilles de menthe	5,55 €
<b>TOTAL pour les ingrédients</b>	<b>22 €</b>

#### **FINANCEMENT**

Subvention ARS à hauteur de 80 %.

Redevances des résidents 20 %.

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>	<b>Session 2017</b>
<b>U2 – Conseil et expertise technologiques</b>	<b>Code : ESE2CET</b>

## **Annexe 9 – Contrat de travail de M. MARTAUX.**

**TINKER SPACE**  
**3 Rue de la Gare XXXXX N.**

### **CONTRAT DE TRAVAIL A DURÉE DÉTERMINÉE.**

Entre les soussignés, TINKER SPACE NANCY représenté par Monsieur BRICAUD Alain, agissant en qualité de Directeur, et Monsieur Vincent MARTAUX, demeurant à résidence « Les Mirabelles », 30 rue des Pruniers XXXXX N.

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT

#### **1/ OBJET DU CONTRAT.**

Monsieur Vincent MARTAUX est engagé pour assurer le remplacement de Monsieur RABOT Eddy, employé libre service, échelon 1 au coefficient 120. Ce poste de travail ne figure pas sur la liste des postes à risques particuliers.

#### **2/ RÉMUNÉRATION.**

##### a) Salaire.

Monsieur Vincent MARTAUX sera rémunéré en qualité d'employé libre service échelon 1, coefficient 120 et percevra une rémunération mensuelle brute de 1 466,62 € pour un horaire hebdomadaire de 35 heures réparti sur 5 jours.

##### b) Retraite complémentaire et prévoyance.

Les cotisations de sécurité sociale seront versées à l'URSSAF de Roubaix - Tourcoing  
Numéro de cotisant : 5954565.

Vous serez affilié :

- à la Caisse de Retraite complémentaire IRCI NORD - 86 Rue de Solférino XXXXX L. ;
- au régime de prévoyance géré par APRI Rue Pierre Charlot- XXXXX B. CEDEX.

#### **3/ DURÉE DU CONTRAT.**

Le présent contrat prend effet le 1<sup>er</sup> avril 2016 et se terminera le 1<sup>er</sup> avril 2017.

En cas de besoin, ce contrat pourra être renouvelé trois fois.

À la cessation du contrat, celui-ci ne donnera lieu au versement d'aucune indemnité.

## **Annexe 9 (suite).**

### **4/ PÉRIODE D'ESSAI.**

La période d'essai est fixée à 7 jours à compter de la date d'embauche.

### **5/ CONDITIONS D'EXECUTION.**

Le présent contrat est conclu aux conditions de la Convention Collective Nationale du Bricolage.

Monsieur Vincent MARTAUX devra respecter les obligations posées par le règlement intérieur de l'entreprise.

### **6/ DISPOSITIONS DIVERSES.**

Par le présent contrat Monsieur Vincent MARTAUX s'engage à ne pas exercer d'activités professionnelles soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, dans les entreprises signataires de la Convention Collective Nationale du Bricolage, pendant une durée de 6 ans.

Fait en deux exemplaires, dont un pour chacune des parties contractantes.

« Lu et approuvé »

LE SALARIÉ

N., le 31/03/2016

LE DIRECTEUR

## Annexe 10 –

### **État des ressources et dépenses de M. MARTAUX.**

#### **RESSOURCES.**

Salaire mensuel net : 1 144 €.

APL (Aide Personnalisée au Logement) : 170 €.

#### **DEPENSES.**

Redevance mensuelle versée à la résidence Habitat Jeunes de 358,80 € toutes charges comprises pour un studio de 15 m<sup>2</sup>

Outre le loyer, les charges de redevances comprennent :

- l'eau ;
- EDF ;
- le chauffage ;
- l'accès Internet ;
- la taxe d'habitation ;
- l'entretien de locaux collectifs ;
- l'accompagnement individuel des résidents dans leur démarche ;
- la participation aux animations et formations collectives.

Dépenses courantes et occasionnelles estimées : 500 €.

Ces dépenses couvrent l'alimentation, les frais d'essence et de transport, le téléphone portable et les loisirs.

## Annexe 11 – Offre de prêt n°1.

**Cofidis**

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.** Par exemple, pour un montant de crédit de 6 000 € et une utilisation unique de 3 000 € au TAEG révisable de 12,82 % et au taux débiteur de 12,06 %, vous remboursez hors assurance facultative, 45 mensualités de 93 € et une dernière ajustée de 80,67 €, soit une durée de remboursement de 46 mois et un montant total dû de 4 265,67 €. En cas de souscription à l'assurance facultative : son coût sera de 0,6 % du total dû, soit 18,20 € le premier mois ; il sera compris dans la mensualité, la durée de remboursement sera allongée et le montant total dû augmenté.

Monsieur,

Vous êtes peut-être à la recherche d'une solution de financement pour réaliser vos nouveaux projets ?

Si c'est le cas, accordez-moi quelques instants pour vous présenter les avantages **d'Accessio**, notre solution crédit renouvelable qui s'adapte à tous les budgets :

- vous choisissez le montant de votre premier financement jusqu'à 6 000 € ;
- vous remboursez en douceur à partir de 15 € / mois selon le montant utilisé ;
- une fois votre crédit accepté et devenu définitif, nous nous engageons à envoyer l'argent sous 48 heures par virement sur votre compte bancaire ou par chèque à votre domicile.

### **Montant de crédit que Cofidis vous propose : 6000 €**

Choisissez le montant de votre premier financement :

Montant emprunté	Mensualité 12,82 % TAEG révisable
300 €	15 €
500 €	15,50 €
1 000 €	31 €
1 500 €	46,50 €
2 000 €	62 €
2 500 €	77,50 €
3 000 €	93 €
3 500 €	108,50 €
4 000 €	124 €
4 500 €	139,50 €
5 000 €	155 €
5 500 €	170,50 €
6 000 €	186 €

## Annexe 11 (suite) – Offre de prêt n°2.

**Cofidis**

Votre **Prêt personnel** au **TAEG fixe de 2,92 %** (dès 6 000 € pour 12 mois maximum), soit un taux débiteur fixe de 2,88 %.

Pour 6 000 € empruntés sur 12 mois, vous rembourserez **12 mensualités de 507,83 € pour un montant total dû de 6 093,96 € (hors assurance facultative)**.

Le coût de l'assurance facultative est de 0,24 % pour une tête, soit un coût de 14,40 € par mois à ajouter à la mensualité.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

### **Service Relation Clientèle.**

**OBJET : prêt personnel.**

**À partir de 2,92 % TAEG fixe (dès 6 000 € empruntés sur 12 mois).**

**MONTANT : jusqu'à 10 000 €.**

Cher Monsieur

Il y a quelques temps, vous avez montré un intérêt pour COFIDIS et je vous en remercie.

Aujourd'hui, j'ai une offre particulièrement intéressante à vous proposer :

un prêt personnel jusqu'à 10 000 €.

À partir de **2,92 % TAEG fixe**.

Créé dans un souci d'accompagnement et de transparence, je suis persuadé que cette offre saura retenir toute votre attention.

Vous trouverez dans ce dossier le détail de notre proposition et de ses avantages.

Cette offre vous est réservée. J'espère avoir le plaisir de recevoir de vos nouvelles d'ici là !

Cordialement,

Directeur Marketing

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>	<b>Session 2017</b>
<b>U2 – Conseil et expertise technologiques</b>	<b>Code : ESE2CET</b>

## Annexe 11 (suite offre de prêt n°2).

### PRÊT PERSONNEL.

Cochez ci-dessous la case correspondant au montant et à la mensualité souhaités et renvoyez avec votre demande de prêt.

Montant emprunté	Taux effectif global annuel fixe.	Taux débiteur fixe	Durée (en mois)	Mensualité (hors assurance)	Montant total du crédit (hors assurance)
500 €	11,95 %	11,34 %	6	86,11 €	516,66 €
500 €	13,89 %	13,08 %	12	44,67 €	536,04 €
500 €	16,90 %	15,72 %	24	24,41 €	585,84 €
3 000 €	9,90 %	9,48 %	6	513,91 €	3 083,46 €
3 000 €	9,90 %	9,48 %	12	263,01 €	3 156,12 €
3 000 €	10,89 %	10,38 %	24	138,96 €	3 335,04 €
5 000 €	8,47 %	8,16 %	12	435,30 €	5 223,60 €
5 000 €	8,47 %	8,16 %	24	226,49 €	5 435,76 €
5 000 €	9,51 %	9,12 %	36	159,27 €	5 733,72 €
5 000 €	10,43 %	9,96 %	48	126,72 €	6 082,56 €
5 000 €	10,43 %	9,96 %	60	106,14 €	6 368,40 €
6 000 €	2,92 %	2,88 %	12	507,83 €	6 093,96 €
6 000 €	5,47 %	5,34 %	24	264,13 €	6 339,12 €
6 000 €	6,10 %	5,94 %	36	182,35 €	6 564,60 €
6 000 €	7,51 %	7,26 %	48	144,41 €	6 931,68 €
6 000 €	9,51 %	9,12 %	60	124,89 €	7 493,40 €
8 000 €	2,92 %	2,88 %	12	677,11 €	8 125,32 €
8 000 €	5,47 %	5,34 %	24	352,18 €	8 452,32 €
8 000 €	6,10 %	5,94 %	36	243,14 €	8 753,04 €
8 000 €	7,51 %	7,26 %	48	192,54 €	9 241,92 €
8 000 €	8,93 %	8,58 %	60	164,45 €	9 867,00 €
10 000 €	2,92 %	2,88 %	12	846,39 €	10 156,28 €
10 000 €	5,47 %	5,34 %	24	440,22 €	10 565,28 €
10 000 €	6,10 %	5,94 %	36	303,92 €	10 941,12 €
10 000 €	6,93 %	6,72 %	48	238,16 €	11 431,68 €
10 000 €	8,93 %	8,58 %	60	205,57 €	12 334,20 €
10 000 €	9,12 %	8,76 %	72	179,06 €	12 892,32 €

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.